Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 67 (1941)
Heft: 7

Nachruf: Lenoir, Georges

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

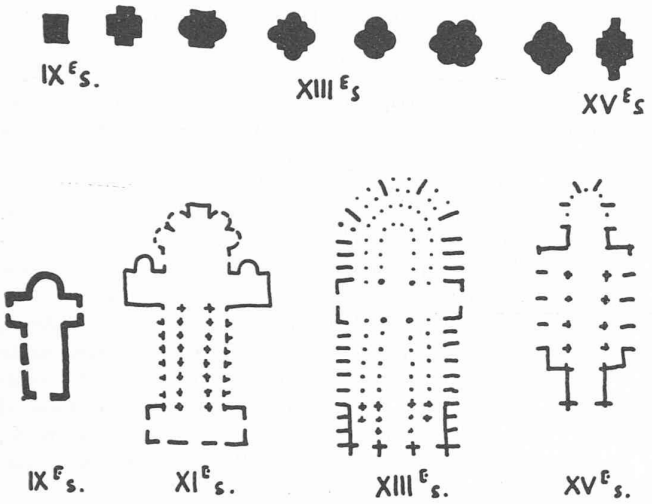

Fig. 2. — *France.* L'évolution traditionnelle du plan de l'église et du pilier. L'archaïsme du IXe siècle, la plénitude du XIIIe, la décadence du XVe.

tecture nous donne d'utiles indications si l'on a le souci des choses de notre temps. L'architecture des grandes époques est toujours le résultat d'une tradition remarquable de continuité. Après quelques découvertes conduisant à l'établissement de systèmes constructifs bien définis (le péristyle grec, la voûte romaine, la coupole byzantine, la nef romane...) le technicien cède le pas au poète qui conduit l'œuvre à son achèvement. Cette évolution est longue dans le temps. Quelques exemples grecs (du XIIe au Ve siècle av. J.-C.) et français (du IXe au XIIIe siècle) sont probants (fig. 1 et 2). En examinant mieux encore six sommets caractéristiques de l'histoire de l'art (Grèce, Rome, Byzance, France, Renaissance, XVIIIe siècle) on constate que l'architecture de la Grèce antique et celle de la France médiévale sont marquées d'un caractère d'originalité que l'architecture des autres époques ne manifeste pas avec une telle plénitude. Simplifiant et schématisant cette opposition je propose une représentation graphique de l'histoire de l'architecture sous la forme d'une double courbe ayant cycliquement ses sommets aux époques d'épanouissement (fig. 3). L'une de ces courbes serait celle de l'œuvre poétique originale et l'autre celle de l'œuvre poétique empruntant aux époques passées ses moyens d'expressions. Cette classification semble simpliste mais il faut lui donner le sens d'une approximation imagée destinée à expliquer aux profanes des choses particulièrement complexes. Ainsi les électriciens utilisent souvent de faciles comparaisons entre les phénomènes hydrauliques et les phénomènes électriques. Ce n'est pas l'étude de cette courbe qui m'a conduit aux conclusions terminant cet exposé. Partant de constatations précises mais pouvant paraître arbitraires je n'ai choisi ce moyen graphique que pour mieux situer dans le temps notre époque troublée.

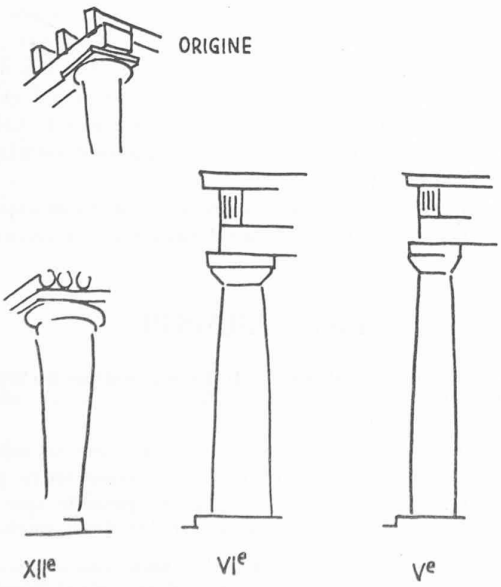

Fig. 1. — *Grèce.* 7 siècles de tradition conduisent la colonne et l'entablement à sa perfection esthétique.

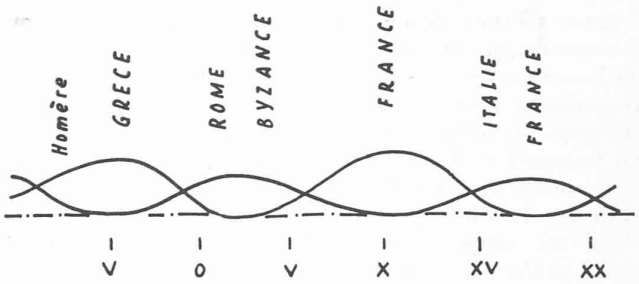

Fig. 3

Les manifestations architecturales de notre temps sont de deux ordres distincts : les unes, neuves, originales, naïves et audacieuses semblent être les œuvres primitives qui fourniront un jour au poète son vocabulaire de formes. Les autres, compassées et tristes, ne sont que les ultimes sursauts d'un temps de grandeur révolu (XVIIIe siècle). Le croisement de deux courbes illustre bien ce double mouvement ascendant et descendant. L'ingénieur donne un caractère exclusivement réaliste aux œuvres de la première catégorie, mais il ne faut pas s'y tromper, l'ingénieur (cet architecte en puissance ou poète qui s'ignore) n'est pas le produit d'une civilisation à son apogée. C'est le premier chercheur intelligent d'un temps à venir. Quant à l'architecte, s'il choisit le chemin ascendant, il est urgent qu'il prenne conscience de son destin historique : celui d'un poète en pleine connaissance de tous ses moyens d'expressions. Pour l'instant, l'acquisition de ces moyens est la seule voie le conduisant à son futur état de plénitude. Puisse-t-il soumettre son cœur romantique à la discipline d'une vivante raison.

Et voilà, mon cher Rédacteur, les quelques idées que j'eus l'honneur d'exposer à Lausanne, devant une aimable assemblée d'architectes, d'ingénieurs et de profanes.

JEAN ELLENBERGER, architecte.

NÉCROLOGIE

Georges Lenoir.

L'été dernier, le 10 juillet 1940, la mort a subitement arraché M. *Georges Lenoir* à l'affection de sa famille, de ses amis et de ses collègues.

La presse quotidienne a retracé la carrière brillante de cet ingénieur et financier distingué et a marqué les traits dominants de cette personnalité trop tôt disparue, en pleine activité, dans sa cinquante-septième année.

Il n'est sans doute pas trop tard pour rappeler sommairement ici encore, dans le *Bulletin technique*, ce que fut cet ancien élève de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne dont les camarades conservent un souvenir précieux, tout éclairé par ce qu'étaient les qualités de ce caractère si vif et bon et de cette intelligence si rapide et lucide.

Né à Genève en 1884, Georges Lenoir avait suivi le collège de cette ville dont il était sorti après avoir passé avec succès, la même année, la maturité classique et la maturité technique ; après avoir poursuivi ses études à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, il en était sorti en 1907 avec le diplôme d'ingénieur-électricien. Le jeune ingénieur fit divers voyages, dont l'un d'assez longue durée aux Etats-Unis ; il fit ensuite un apprentissage complet de banque et un stage chez MM. Lenoir, Poulin et Cie de 1909 à 1913.

Georges Lenoir s'était soumis ainsi à une préparation professionnelle peu commune, mais extrêmement judicieuse pour un homme attiré comme lui par les problèmes financiers que pose chaque jour la vie industrielle, et singulièrement les entreprises de services publics telles que celles de la production, du transport et de la distribution d'électricité. Son père et son grand-père avaient fait figure de pionniers dans cette voie et Georges Lenoir se plaisait à scruter en profondeur les questions très complexes de l'évolution et du développement considérables de cette branche de l'activité technique et financière.

Suivant en cela son penchant naturel et son besoin d'initiative créatrice, plutôt que de sacrifier à une vie plus facile et moins féconde, Georges Lenoir se rendit en 1914 à Paris et trouva à cette époque, pendant la grande conflagration mondiale, maintes occasions d'utiliser son excellente préparation professionnelle, de mettre en valeur ses dons naturels et d'intelligence et de retirer ainsi dans sa seconde patrie, qui était celle de sa mère, de grandes satisfactions dans cette activité consacrée à des entreprises françaises. Activité qui fut hautement appréciée par ceux-là mêmes, des chefs éminents d'industrie, qui lui facilitèrent ses débuts et lui firent confiance.

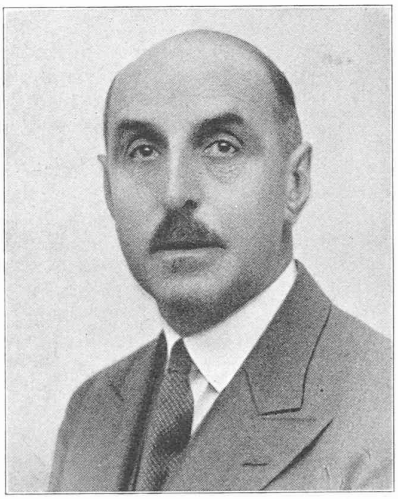

Georges Lenoir

Secrétaire de M. Loucheur, Georges Lenoir participa à la direction temporaire de divers secteurs électriques, en particulier de l'Energie Electrique du Nord et du Gaz, de Roubaix. En 1921, il revint à Genève, appelé à continuer les traditions de famille en entrant comme associé-gérant chez MM. Lombard, Odier et Cie. Après sept années passées à Paris dans une intense activité industrielle, ce ne fut pas sans hésitation ni regret que Georges Lenoir ingénieur redevint Georges Lenoir banquier. Mais la nouvelle orientation de cette rapide carrière lui prouva bientôt que son intelligence et sa culture si heureusement complétées en France étaient appréciées à Genève comme elles l'avaient été à Paris et que son activité de financier lui permettait de conserver et de resserrer les nombreuses relations et amitiés personnelles qu'il s'était forgées dans la capitale française. En effet, nul n'aurait pu représenter mieux que notre ami les participations financières considérables que la place de Genève maintient en France directement ou indirectement. Ainsi Georges Lenoir fut en particulier Administrateur de la Société lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage, de la Société du Gaz et de l'Electricité à Marseille, de la Compagnie d'Electricité de l'Ouest parisien, de l'Union Electrique du Centre, etc. Dans ces Sociétés étrangères, comme dans celles dont il eut à s'occuper dans son propre pays, son expérience, son intelligence et son caractère furent unanimement appréciés.

Georges Lenoir n'est plus. La grande famille de ses associés, de ses collègues, de ses collaborateurs et de ses amis ressent tout le vide causé par ce départ prématuré et sait que ce vide ne sera pas comblé : si rares sont en effet les personnalités attachantes qui réunissent en un même homme les dons du cœur et de l'intelligence, la modestie et l'initiative courageuse, le sens des réalités et une sensibilité vibrante. Tel fut Georges Lenoir, telle nous conserverons fidèlement la mémoire de celui qui fut un si fidèle ami. G.-F. L.

Marc Camoletti, architecte.

1857-1940.

Avec Marc Camoletti, décédé le 13 décembre 1940, a disparu un excellent architecte qui a tenu une grande place à Genève, à une époque où l'activité de la construction — assez grande à ce moment dans cette ville — se concentrait dans quelques agences de bonne réputation et solidement établies.

Né en 1857, à Cartigny, vieux village de la campagne genevoise, Camoletti avait débuté très jeune par la pratique dans sa carrière. Après avoir complété ses études à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, il collabora durant dix ans, de 1884 à 1894, avec son frère aîné, John Camoletti, à l'édification de nombreux édifices importants, l'Hôtel des postes et le Victoria-Hall à Genève, entre autres. Après le décès de son frère, il dirigea seul son cabinet d'architecte, qu'il remit en 1926 à son fils Jean, son collaborateur depuis 1918.

Durant cette longue activité, il construisit un grand nombre de bâtiments de tous genres, parmi lesquels il faut se borner à mentionner le Musée d'art et d'histoire à Genève, obtenu à la suite d'un concours à deux degrés. A ce monument qui lui fait grand honneur, il consacra près de dix ans de sa vie, soit de 1902 à 1910.

Grand travailleur, esprit vif et clair, M. Camoletti avait les qualités d'un chef énergique, jointes à une parfaite courtoisie. De caractère indépendant, il ne joua guère de rôle dans la vie politique de son canton, mais fit cependant, durant quelques années, partie du Conseil municipal de la Ville. Il s'intéressa vivement à la Caisse Hypothécaire du canton de Genève, dont il fut longtemps expert et administrateur écouté.

Fortement imprégné de culture latine, dont ses œuvres portent l'empreinte, Camoletti avait cependant l'esprit assez ouvert pour marquer une sincère compréhension pour les recherches de l'art moderne, tout en déplorant — parfois avec une vivacité amusante — les exagérations ou les erreurs de goût.

Artiste épris des beautés de son pays, et profondément attaché à la campagne genevoise dont il était fils, il aima jusqu'à ses derniers jours à y faire de longues promenades à pied ; c'était plaisir d'y rencontrer ce vieillard, resté vif et alerte de corps et d'esprit, toujours disposé à faire bon accueil à ses collègues et les entretenir de quelque question relative à sa profession ou à sa patrie.

Ses confrères, qui ont eu souvent recours à son expérience et à ses conseils, gardent de Marc Camoletti un souvenir ému.

BIBLIOGRAPHIE

Le calcul des probabilités appliqué à l'analyse du travail [1], par *P. Fornallaz*, ingénieur. Brochure de 50 p., en allemand. Ed. Emil Rüegg et Cie, Zurich.

La détermination des règles servant de base au calcul des salaires est la principale cause de discussion entre patrons et ouvriers. Une entente stable n'est possible que si ces règles sont reconnues équitables par les deux parties ; les

[1] Nous espérons avoir l'occasion de revenir ultérieurement encore sur les travaux de M. P. Fornallaz ; nos lecteurs liront avec intérêt aujourd'hui le résumé de langue française que donne l'auteur lui-même en fin de son mémoire.